



ARRONDISSEMENT DES ANDELYS
CANTON DE FLEURY SUR ANDELLE

Code postal : 27 610
Téléphone : 02-32-48-73-00
Fax : 02-32-49-28-00

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL
ORDINAIRE DU JEUDI 17 AVRIL 2014**

Etaient présents :

Monsieur Jean-Luc ROMET, Maire,
Monsieur Detlef KUHN,
Madame Dominique DAVID,
Monsieur Bernard HURAY,
Monsieur Xavier CHIVOT,
Madame Pascale GERARD, Adjoint,
Messieurs Pierre CHIAPELLO, Didier HOUSSAYE, Frédéric VIEUX, Délégués,
Mesdames Valérie DELABRIERE, Marie-Thérèse LANGLET,
Monsieur Patrice ADAM,
Madame Nadia ABDELAZIZ,
Mesdames Pascale BIVILLE, Josette PALIER-LEBRETON,
Madame Aurélie BIERRE,
Madame Monique MASSELIN,
Monsieur Guy DUPUIS,
Madame Monique LEGROUT,
Monsieur Joseph AMELOT,
Monsieur Alain ROBERT, Conseillers Municipaux.

Absents :

Monsieur A. DULONDEL qui avait donné procuration à Monsieur J-L ROMET
Madame M. BEZIEL qui avait donné procuration à Monsieur A. ROBERT

Secrétaire de séance : Madame Marie-Thérèse LANGLET.

Assistait également à la réunion : Monsieur Gilbert ROTH, Secrétaire Général.

Convocation du 07 Avril 2014.

Nombre de Conseillers : 23

En exercice : 23

Votants : 23

I) Approbation du compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du Vendredi 28 Mars 2014 :

Le compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 28 Mars 2014 est approuvé à l'unanimité, tel que présenté.

II) Vote du Budget Primitif 2014 :

Monsieur VIEUX informe le Conseil Municipal que le Compte de Gestion 2014 établi par le Trésorier n'est pas encore terminé et qu'il sera voté avec le Compte Administratif en Juin prochain.

Il indique que pour l'élaboration de ce projet de budget, il a été pris en compte une partie de l'exécution du Compte Administratif arrêté par la commune.

Il fait part qu'il y aura d'autres ressources au niveau du Compte Administratif :

- l'excédent du budget du lotissement Saint-Crespin, si le trésorier de Charleval dispose de suffisamment de temps d'ici le mois de Juin pour établir les écritures de transfert,
- l'état d'actif de l'ex-syndicat des eaux.

Une décision modificative du budget sera proposée en Septembre 2014.

Puis, Monsieur VIEUX invite le Conseil Municipal à consulter les pages 2 et 3 du budget M14 et il présente les recettes et les dépenses de la section de fonctionnement du projet de budget.

Il apporte les explications sur les recettes par le biais de tableaux qu'il a établis avec entre autres :

⇒ Les impôts et taxes dans l'hypothèse du maintien des taux.

Il fait part que le produit est plus important, compte-tenu de l'augmentation des bases et de l'arrivée des nouveaux habitants.

⇒ Les dotations avec un contexte à la baisse compte-tenu des décisions gouvernementales. La dotation globale de fonctionnement sera un peu moindre que celle perçue en 2013 mais sera moins impactée que pour d'autres communes, compte-tenu de l'augmentation de la population et des élèves dans les écoles.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal le maintien des taux communaux en 2014, soit :

Taxe d'habitation	17,09 %
Taxe foncière bâtie	32,00 %
Taxe foncière non bâtie	63 ,42 %

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, décide de maintenir les taux des trois taxes tels que présentés.

Monsieur le Maire indique qu'il s'agit de la 7^{ème} année consécutive que le Conseil Municipal maintient les taux des trois taxes.

Il fait part que le projet de la bibliothèque médiathèque avec son financement sera présenté lors de la réunion du Conseil Municipal du mois de Juin.

La commission finances a proposé d'inscrire 455.000,00 € au budget mais, compte-tenu des subventions de 345.000,00€, l'effort cette année ne sera que de 110.000,00€.

Monsieur le Maire et Monsieur VIEUX font part au Conseil Municipal d'une différence significative au niveau de certains articles de la section de fonctionnement qui est due soit au fait que des dépenses de 2013 aient été mandatées en 2012 (article 616) ou que des dépenses, notamment les colis de Noël (article 6232) de Décembre 2013 ont été mandatées sur l'exercice 2014.

Puis, il indique que les membres des différentes commissions communales par le biais de devis ont proposé des projets d'investissement pour 2014.

Compte-tenu de la somme disponible de 412.403,00 €, la commission finances a été amenée à reporter certaines propositions.

Il rappelle, dans un souci de bonne gestion des deniers publics, que les adjoints et les délégués ont fait établir dans un premier temps, un devis pour les propositions de 2014.

Après le vote du budget, ils demanderont pour les projets arrêtés, trois devis, ceci afin de diminuer les dépenses.

Monsieur le Maire énumère au Conseil Municipal l'essentiel des importants chantiers de 2014 comme suit :

- réalisation de la bibliothèque-médiathèque : 110.000 €
- pose et animation d'un panneau d'information électronique : 8.000 €
- réfection de la voirie du Chemin du Marais : 53.145 €, le montant total est de 136.000€ (participation CDCA),
- aménagement du rond-point au Moulin Pouchet (arbre de la Réconciliation) : 17.800 €, le montant total est de 110.000 € (participation CDCA)
- agrandissement des locaux des Restaurants du Cœur,
- sécurisation du carrefour rue Saint-Georges – rue de la Planquette (environ 10.000 €)
- pose de double vitrage sur une partie de l'espace Enfance Jeunesse La Marelle (48.000 €),
- mise en place des rythmes scolaires pour la rentrée de Septembre (8.500 €),
- provision pour notre projet « Cœur de Bourg » à Condorcet (30.000 €).

Soucieux de la propreté de la commune et de l'entretien de tous les espaces communaux, des travaux ou des équipements sont proposés comme suit :

- le complexe Aragon (réfection du massif fleuri, étude chauffage, éclairage de scène),
- le C.A.R.R.E. (remise en état des sanitaires, câbles pour déco, cimaises),
- la maison du Marais (alarme, lave-vaisselle),
- le Moulin Marie de France (acoustique, alarme, identification),
- la Marelle (nouvel organigramme des clés, signalisation électrique),
- la Mairie (panneau d'information),
- le cimetière (stèle dans le jardin du Souvenir),
- aux écoles (abri avec des bancs pour les parents),
- l'école élémentaire Louise MICHEL (pare-ballons, jeux dans la cour, buts de hand),
- les services techniques (outillage, désherbeur thermique, véhicule polyvalent avec une citerne),
- voirie communale (réparations diverses, rampe d'accès PMR pour les cars scolaires, éclairage du Carillon de la Bastille et des panneaux des commerçants, éclairage parking poids lourds, grilles avaloir, tampons d'eaux pluviales, panneaux de signalisation, marquages au sol, contrat pour nos radars pédagogiques, feux tricolores à côté de Centaure),
- communication (mise à jour des plans communaux, signalétiques diverses),
- l'élagage de nos grands arbres sur des espaces communaux,
- culture (manifestations communales),
- remplacement du moteur d'une cloche de l'église, réfection des vestiaires du stade Maurice FLEURIEL, fauchage de la moitié du Marais, pose de bancs et poubelles, création d'un cheminement vers le City Stade, remplacement des thuyas stade de la Choule, pose d'une clôture en bois au Marais.

Monsieur ROBERT fait part que, lors de la réunion de la Commission Finances, il n'a pas vu les subventions aux associations dont le montant est inscrit au Budget Primitif.

Monsieur le Maire fait part que les subventions aux associations ont été votées lors de la séance du Conseil Municipal du 19 Février 2014. Un exemplaire des subventions octroyées aux associations sera remis aux nouveaux membres du Conseil Municipal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, donne son accord au projet de budget 2014 qui s'établit comme suit :

Section de fonctionnement

Dépenses	4.066.200,00 €
Recettes	4.066.200,00 €

Section d'investissement

Dépenses	1.921.825,00 €
Recettes	1.921.825,00 €

Afin d'avancer dans le projet de bibliothèque-médiathèque, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de lancer les appels d'offres et les consultations du bureau de contrôle et du SPS.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal par 21 voix pour et deux abstentions, autorise Monsieur le Maire à lancer les appels d'offres et les consultations du Bureau de Contrôle et du SPS pour le projet de la bibliothèque-médiathèque.

III) Cession d'une bande de terrain Chemin du Calvaire :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de l'opportunité d'acquérir à l'euro une bande de terre de 100 mètres de long et 1,5 mètre de large Chemin du Calvaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **donne son accord pour la cession à l'euro de la parcelle de terrain, propriété de Madame Véronique DELABY, cadastrée section AH 450, Chemin du Calvaire,**
- **donne son accord pour la prise en charge des frais notariés afférents à ce dossier,**
- **autorise Monsieur le Maire ou Monsieur HURAY à signer l'acte de cession.**

IV) Autorisation de crédits en cas d'ouverture d'une 7^{ème} classe maternelle :

Monsieur CHIAPELLO informe le Conseil Municipal que 171 enfants sont inscrits à l'école maternelle à la rentrée scolaire de Septembre 2014, ce qui fait une moyenne de 29,16 enfants par classe. Il précise que l'ouverture d'une classe maternelle par l'Inspection Académique ne se fait parfois qu'à partir d'une moyenne de 30 enfants.

Il rappelle que les locaux d'une 7^{ème} classe maternelle sont disponibles à l'école Maurice GENEVOIX.

Une réponse devrait être donnée très prochainement par l'Inspection Académique pour l'éventuelle ouverture d'une 7^{ème} classe maternelle. Cette réponse peut aussi n'être apportée que fin Juin ou à la rentrée de Septembre.

Considérant que l'achat de mobilier et matériel pour cette 7^{ème} classe, n'a pas été prévu au budget, que le délai entre la commande et la livraison est au minimum de deux mois, Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal l'autorisation de commander le mobilier et le matériel de la 7^{ème} classe maternelle dès que l'Inspection Académique aura donné son accord pour cette ouverture.

Le montant prévisionnel de la dépense est chiffré entre 8.500,00 € et 9.000,00 €, somme disponible au budget au niveau des dépenses imprévues.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à passer la commande du mobilier et du matériel de la 7^{ème} classe maternelle dès que l'Inspection Académique aura émis un avis favorable pour cette ouverture.

Monsieur le Maire et Monsieur CHIAPELLO font part au Conseil Municipal que s'il y a ouverture d'une 7^{ème} classe maternelle, ceci impliquera l'engagement d'un agent territorial spécialisé des écoles maternelles, pour une durée de un an, renouvelable selon l'évolution des effectifs de l'école maternelle.

Indépendamment de l'ouverture de la 7^{ème} classe, la commune doit agrandir les dortoirs.

V) Communications et informations :

a) Elections européennes du Dimanche 25 Mai 2014 :

Aux fins d'organiser le bon déroulement des bureaux de vote lors des élections européennes le 25 Mai prochain, il est établi un tableau des conseillers municipaux qui tiendront les bureaux de vote à l'occasion de ces élections.

b) Distribution des bulletins municipaux :

Pour assurer une bonne distribution des bulletins municipaux, il est défini pour chaque conseiller municipal, un secteur de la commune.

c) Syndicats :

- S.I.D.E.A.L. qui regroupe 17 communes. Monsieur Pierre CHIAPELLO a été élu à l'unanimité Vice-Président du S.I.D.E.A.L. (Syndicat de la piscine).
- S.T.E.L.A. qui regroupe 27 communes. Monsieur Didier HOUSSAYE a été élu à l'unanimité Vice-Président du Syndicat des Transports Scolaires S.T.E.L.A.

d) Promotion pour des agents communaux :

Monsieur le Maire souligne la problématique de ne plus pouvoir mettre en « questions diverses » certains points qui auraient pu être présentés au Conseil Municipal et qui retardent la prise de décision.

Il évoque l'information reçue par laquelle Madame Véronique VERTHY et Monsieur Patrice BOURIENNE peuvent bénéficier d'un avancement de grade.

Compte-tenu que cette information est parvenue après l'envoi des convocations du Conseil Municipal, il ne peut présenter à cette réunion les propositions de promotion.

Ces deux propositions d'avancement de grade seront donc soumises à la séance du Conseil Municipal du 12 Juin.

e) 5^{ème} édition du Salon du Livre :

Madame DAVID fait part au Conseil Municipal du succès de la 5^{ème} édition du Salon du Livre 2014 avec plus de 1000 entrées.

Les ventes de livres ont été quasiment identiques à celles de 2013. On note une légère baisse des recettes.

Tous les auteurs étaient ravis et Madame DAVID tient à remercier particulièrement Madame Catherine CORROYER qui s'est énormément impliquée dans cette manifestation.

Madame DELABRIERE informe le Conseil Municipal qu'une majorité d'auteurs lui ont indiqué que ce Salon du Livre était celui où ils étaient le mieux reçus et qu'il y régnait une grande convivialité.

f) Fête de la Peinture :

La Fête de la Peinture se déroulera le 1^{er} juin 2014 sur le stade de la Choule. Le thème retenu cette année est « La fête ».

Des ateliers pratiques, artistiques, seront encadrés par des artistes et des bénévoles. Le matériel est mis gracieusement à disposition.

Au niveau des artistes invités, ce seront « Les Magiciens Gardois ».

Les 6^{ème} Pinceaux de l'Andelle se dérouleront du 1^{er} au 4 Juin dans la salle polyvalente de l'école élémentaire Louise MICHEL. Une dizaine d'artistes y participeront.

g) Le Sport, ma Santé :

Le Sport, ma Santé se déroulera le Mercredi 21 Mai pour les jeunes des centres de loisirs de la Basse Vallée, vraisemblablement sur le nouveau plateau sportif de Romilly sur Andelle.

25 associations sportives participeront, avec la Communauté de Communes de l'Andelle et la commune de Fleury sur Andelle, à la manifestation principale le Samedi 24 Mai prochain près du collège de Fleury sur Andelle.

h) Repas du 1^{er} Mai des personnes âgées de plus de 65 ans :

Monsieur Patrice ADAM avait commencé la préparation du repas du 1^{er} Mai des personnes âgées de plus de 65 ans. Mesdames D. DAVID, V. DELABRIERE, J. PALIER-LEBRETON, P. BIVILLE, Messieurs X. CHIVOT, J-L ROMET et A. DULONDEL mettent en place l'organisation de cette manifestation.

i) Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) :

Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil Municipal de la composition du C.C.A.S. comme suit :

Membres du Conseil Municipal :

Jean-Luc ROMET
Dominique DAVID
Marie-Thérèse LANGLET
Pascale BIVILLE
Joseph AMELOT

Membres extérieurs :

Catherine COLIN
Jacqueline LEFRANCOIS
Jocelyne LECOINTRE
Ginette GIROT

Monsieur le Maire indique qu'elles étaient cinq personnes pour quatre places et que le choix a été difficile.

Madame Colette DELAMARE s'était proposée pour continuer mais a accepté de laisser sa place. Elle est toutefois disposée à revenir si une place devait se libérer.

Monsieur le Maire rend hommage à Madame Colette DELAMARE pour son investissement pendant 27 ans au C.C.A.S.

j) Inaugurations :

Aménagement du Marais :

L'inauguration de l'aménagement du Marais sera réalisée avec Madame Céline VANDER CRUYSSSEN le Samedi 17 Mai à 10h30 sur place, puis en Mairie.

Y participeront, entre autres, le Conservatoire des Espaces Naturels de Haute-Normandie, le SIBA, l'Agence de l'Eau, l'ARHEN, le Pays du Vexin Normand, le Comité Départemental du Tourisme, peut-être le Conseil Général et de nombreuses associations écologiques.

Extension du cimetière :

Le Samedi 7 Juin à 10h30 seront inaugurés, sur place, les travaux d'extension du cimetière avec la participation de Monsieur Hervé MAUREY, Sénateur.

k) Rythmes scolaires :

Une réunion avec les parents d'élèves sera organisée par la commune le Jeudi 15 Mai, portant sur la mise en place des rythmes scolaires.

Madame D. DAVID précise qu'un important travail de préparation a été réalisé. La Communauté de Communes de l'Andelle assure le pilotage de cette opération et prendra en charge près de la moitié des frais d'animation ; l'autre moitié sera à la charge de la commune.

Tous les élèves des écoles pourront bénéficier de cette mesure et un questionnaire sera remis à chaque élève après la réunion du 15 Mai.

Monsieur ROBERT soulève une problématique au niveau de la restauration pour le mercredi.

Monsieur ADAM fait part que des parents rencontreront des problèmes après 11h30 le mercredi pour assurer la surveillance de leurs enfants pendant 30 minutes ou une heure. Ceux-ci ne souhaitent pas pour autant inscrire leurs enfants à la MJC A.L.E.R.

Il indique qu'il sera nécessaire de trouver une solution à ce problème et qu'il n'y a pas à ce jour de cadre établi.

Monsieur le Maire fait part que la commune n'assurera pas la restauration le mercredi. Celle-ci est réservée aux enfants qui fréquentent la MJC A.L.E.R.

Monsieur CHIAPELLO informe le Conseil Municipal qu'avec la mise en place des rythmes scolaires, il sera nécessaire de revoir l'organisation du travail de certains agents communaux.

l) Lâcher de ballons dans le cadre du Printemps Littéraire :

Deux ballons parmi ceux lâchés par les élèves des écoles dans le cadre du Printemps Littéraire ont été retrouvés en Allemagne, l'un dans la ville de Rhein située dans le Nord Ouest de l'Allemagne, l'autre à Wankum en Rhénanie du Nord.

m) Voirie :

Les travaux d'assainissement en traverse sur la RD 321 seront réalisés le 5 Mai.

La réfection de deux tronçons de voirie sera effectuée pour l'un le 5 Mai d'une longueur de 210 mètres (entre les feux tricolores et l'église), pour l'autre, à partir de la nuit du 19 Mai, d'une longueur de 750 mètres (entre la Résidence de l'Etang et le Chemin de la Petite Vallée).

n) SIBA :

Le SIBA a effectué des travaux de remise en état des berges communales et non privées rue Maurice RAVEL.

o) Vie associative :

Monsieur CHIVOT donne connaissance au Conseil Municipal des manifestations locales suivantes :

- 20^{ème} Foulée nocturne, Les Mille Pattes, Samedi 19 Avril 2014,
- Trial VTT à la carrière, Dimanche 27 Avril 2014,
- Foire à tout, Amicale du Personnel, Dimanche 4 Mai 2014,
- Commémoration au Monument aux Morts, Jeudi 8 Mai,
- Groupe Vagabondages, Concert à Aragon, Vendredi 16 Mai,
- Soirée Hand-ball, salle ARAGON, Samedi 17 Mai,
- Inauguration du marais, Samedi 17 Mai,
- Loto des enfants, La Passerelle, Samedi 17 Mai,
- Journée du fait main, école Condorcet, Samedi 17 et Dimanche 18 Mai,
- Cirque HART, place Vimbert, du Jeudi 29 Mai au Dimanche 1^{er} Juin,
- Commémoration au Monument aux Morts, Indochine, 8 Juin à 11 heures.

p) Vie économique :

Monsieur HOUSSAYE informe le Conseil Municipal de la création de deux nouvelles entreprises :

- Belle Chez Vous : esthéticienne à domicile, sur rendez-vous : Mademoiselle Elodie GUEHAM,
- travaux de maçonnerie, carrelage, clôture : Monsieur David GUERRIER.

Il indique que la commune compte 95 entreprises hors maison médicale, cabinet dentaire et cabinet vétérinaire. Quatre autres entreprises ne souhaitent pas être répertoriées :

66 artisans et services
16 commerçants
9 PME / PMI
4 hébergeurs

Il fait part que la maison médicale compte 17 praticiens, le cabinet dentaire 2 chirurgiens, le cabinet vétérinaire 3 vétérinaires.

Selon nos sources, nous avons recensé 1040 emplois dans ces entreprises.

Selon l'INSEE, le nombre d'emplois dans la commune serait de 1214 en comptabilisant les emplois partiels.

L'INSEE indique que 124 entreprises sont répertoriées dans la commune. Ce nombre est plus important du fait que certaines entreprises sont déclarées sous deux entités.

Monsieur HOUSSAYE fait part au Conseil Municipal que le niveau de l'emploi dans la commune est bien maintenu.

q) Bulletin municipal :

Monsieur HOUSSAYE informe le Conseil Municipal que l'édition du bulletin municipal est réalisée par un nouvel éditeur, local.

Le prochain bulletin municipal aura 52 pages intérieures ; la vie communale représente une bonne partie de cette édition ; pratiquement toutes les associations locales ont demandé à y figurer.

La livraison est prévue fin Mai et il souhaite une distribution les premiers jours du mois de Juin.

r) Travaux d'assainissement :

Un incident de fuite de gaz a été déclaré lors des travaux d'extension du réseau d'assainissement d'eaux usées Chemin du Moulin Pouchet. Des dispositions ont été prises pour évacuer certains riverains au C.A.R.R.E. et à la Mairie.

s) Authentik Aventure :

Monsieur Stéphane DUPUIS est le nouveau Président de l'association Authentik Aventure.

t) Remerciements :

Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil Municipal :

- des remerciements adressés pour le versement d'une subvention du Comité de Jumelage, ECLAIR, de l'AGVP « Gymnastique Volontaire de Pîtres ».

La réunion du prochain Conseil Municipal est arrêtée le Jeudi 12 Juin à 20h30.

Personne ne sollicitant plus la parole, la séance est levée à 22h45.

Le Secrétaire de séance,

Le Maire,

Marie-Thérèse LANGLET

Jean-Luc ROMET